

SECTION 01 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(INTERACTIONS, PARTICULES, NOYAUX, DU LABORATOIRE AU COSMOS)

Compte rendu

Session d'automne 2016

28/11/2016 – 02/12/2016

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 1. VIE DE LA SECTION | 3 |
| 1.1. REUNION D'INSTALLATION DU 29/09/2016..... | 3 |
| 1.1.1. <i>Accueil par la direction</i> | 3 |
| 1.1.2. <i>Élection du président, du bureau et du secrétaire</i> | 3 |
| 1.1.3. <i>Établissement du calendrier de travail de la section</i> | 4 |
| 1.1.4. <i>Proposition de représentants au HCÉRES et aux tourniquets</i> | 4 |
| 1.1.5. <i>Points divers</i> | 4 |
| 1.2. ÉTABLISSEMENT DES CRITERES DE LA SECTION | 5 |
| 1.3. BILAN DE LA MANDATURE 2012-16 DE LA SECTION 01 | 5 |
| 2. POLITIQUE GENERALE | 7 |
| 2.1. ENTRETIEN AVEC REYNALD PAIN..... | 7 |
| 2.2. MOTION | 11 |
| 3. EVALUATION DES UNITES | 13 |
| 3.1. DIRECTIONS D'UNITE | 13 |
| 3.2. GROUPEMENTS DE RECHERCHE (GDR) | 13 |
| 3.2.1. <i>Création du GDR « Ondes gravitationnelles »</i> | 13 |
| 3.2.2. <i>Création du GDR « Intensity Frontier »</i> | 14 |
| 3.3. ÉCOLES ET COLLOQUES | 14 |
| 4. EVALUATION DES CHERCHEURS | 16 |
| 4.1. PROMOTIONS DES CHERCHEURS | 16 |
| 4.1.1. <i>Promotions CR1</i> | 16 |
| 4.1.2. <i>Promotions DR1</i> | 16 |
| 4.1.3. <i>Promotions DRCE1</i> | 17 |
| 4.1.4. <i>Promotions DRCE2</i> | 17 |
| 4.2. AFFECTATIONS DES ENTRANTS | 17 |
| 4.3. MEDAILLES DU CNRS..... | 17 |
| 4.3.1. <i>Bronze</i> | 17 |
| 4.3.2. <i>Argent</i> | 18 |
| 4.4. RECONSTITUTIONS DE CARRIERES | 18 |
| 4.5. TITULARISATIONS..... | 18 |
| 4.6. CAS PARTICULIERS | 18 |
| 4.7. SUIVI DE L'ACTIVITE DES CHERCHEURS | 19 |

1. Vie de la section

Note liminaire : les comptes rendus d'entretiens portés ci-dessous n'engagent que la section.

1.1. Réunion d'installation du 29/09/2016

1.1.1. Accueil par la direction

Reynald Pain a accueilli la section et présenté la politique de recrutement prévue par la nouvelle direction de l'IN2P3.

Pour 2017, 9 postes CR2, 1 poste CR1 et 1 poste DR2 sont prévus ainsi que 10 promotions DR2.

La direction souhaite abandonner les concours CR2 à un seul poste qui prévalaient ces dernières années. Est envisagée, la mise en place d'un seul concours CR2. Le jury de concours serait en charge de sélectionner les meilleurs candidats tandis que les affectations de postes se feraient selon un fléchage défini au préalable. Cette façon de recruter permettrait d'alléger la « pression » existante sur certains postes, i.e. le rapport entre nombre de postes et nombre de candidats. Elle favoriserait également la mobilité thématique des chercheurs. Dans son ensemble, la section accueille favorablement l'abandon de l'ancien système à postes uniquement fléchés. Elle s'interroge cependant sur le bon nombre de priorités d'affectation à afficher, afin de ne pas faire perdurer un système où le fléchage joue un rôle prépondérant. Plusieurs alternatives sont proposées pendant la discussion : celle de recourir à un petit nombre de concours à plusieurs postes, celle de restreindre le nombre d'affectations fléchées, ou au contraire de l'étendre par rapport au nombre de postes ouverts. La section s'interroge également sur la formulation et les informations données aux candidats par rapport au fléchage des postes, ainsi que sur la prise en compte de leur souhait d'affectation. Il est entendu que le temps manque pour approfondir cette discussion, et rendez-vous est pris entre la direction et la section (ou ses représentants).

La discussion s'oriente ensuite sur l'âge des nouveaux entrants. La direction de l'IN2P3 souhaite encourager le recrutement de candidats jeunes afin de ne pas précariser le métier de chercheur. Les postes CR1 seraient présents en nombre réduit, réservés à des actions structurantes et ciblées. La section exprime à la fois sa satisfaction vis-à-vis de la volonté de rajeunir l'âge des entrants mais également son inquiétude vis-à-vis du devenir de toute une génération ayant effectué plusieurs post-doctorats.

Concernant les IT, 27 postes seront ouverts au concours, ainsi que 2 emplois professionnalisés réservés.

Ces chiffres, 11 recrutements chercheurs et 27 IT, sont à comparer à 5 et 25 départs à la retraite, respectivement.

De plus, 27 contrats post-doctoraux de 2 ans seront ouverts (pouvant très exceptionnellement être prolongés d'un an), 12 CDD IT, ainsi que 29 demi-bourses de thèse.

Interrogé par la section, Reynald Pain se déclare en faveur de l'organisation de « tourniquets », et n'exclut pas de recourir à des recrutements via la commission interdisciplinaire CID 54 (Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant).

1.1.2. Élection du président, du bureau et du secrétaire

Le doyen d'âge, Thierry Lamy, est déclaré président par intérim et appelle à l'élection du président de section.

Deux candidats se déclarent, Réza Ansari et Raphaël Granier de Cassagnac. Un débat s'ensuit, pendant lequel les candidats répondent aux questions posées. Raphaël Granier de Cassagnac est élu par quatorze voix contre cinq, et préside à la suite de la réunion.

La section procède ensuite à l'élection du bureau. Trois candidats se déclarent, Elsa Merle, Vincent Tisserand et Anne-Catherine Le Bihan (également volontaire pour le secrétariat scientifique). Anne-Catherine Le Bihan et Elsa Merle sont élues au bureau, avec quinze et onze voix, le critère de l'âge ayant départagé Vincent Tisserand et Elsa Merle, récipiendaires du même nombre de voix. Reynald Pain complète le bureau en nommant Jaime Dawson et Olivier Sorlin.

La section procède à l'élection de son secrétaire scientifique et élit Anne-Catherine Le Bihan. Il est convenu qu'un élu C se joindra à chaque réunion du bureau.

Sébastien Incerti accepte la fonction de webmestre. La page web, <http://section01.in2p3.fr>, servira de moyen de communication avec la communauté.

1.1.3. Établissement du calendrier de travail de la section

La section procède à l'établissement d'un calendrier de travail. Les dates suivantes sont retenues :

- 18 janvier : jury d'équivalence des titres et travaux ;
- 22 - 24 février : jury d'admission sur dossier (JAD) ;
- 27 mars - 1er avril : auditions du concours CR ;
- 10 - 14 avril : jury d'admissibilité, délibérations des concours ;
- 4 mai : réunion du bureau ;
- 29 mai – 1er juin : session de printemps.

1.1.4. Proposition de représentants au HCÉRES et aux tourniquets

Après discussion, la section désigne un représentant et un suppléant aux comités de visite du HCÉRES des laboratoires de la vague C. L'IN2P3 demande à la section d'organiser en parallèle des « tourniquets » dans les laboratoires concernés. La liste des membres et des dates retenue pour les « tourniquets » est la suivante, son président et représentant dans le comité HCERES y est souligné.

- GANIL UPR 3266 (8 - 9 décembre 2016) : Elias Khan, Thierry Lamy, Iolanda Matea ;
- CPPM UMR 7346 (12 - 13 janvier 2017) : Raphaël Granier de Cassagnac, Thierry Lamy, Éric Nuss ;
- IPHC UMR 7178 (26 -27 janvier 2017) : Mohamed El Khaldi, Sébastien Incerti, Vincent Tisserand.

1.1.5. Points divers

Autopromotion

La section affirme le principe de ne pas promouvoir ses membres. Les membres concernés et présents déclarent qu'ils ne se porteront pas candidat à une promotion tant qu'ils sont en exercice.

Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)

La section se déclare d'accord pour participer à l'évaluation des dossiers de candidature de PEDR.

Présence d'un directeur d'unité au sein de la section

La section, saisie par des membres de la communauté, débat de la présence d'un directeur d'unité parmi ses membres (nommés). Eut égard à la nature très particulière de l'unité (le Laboratoire souterrain de Modane qui ne compte d'autres chercheurs que le directeur), elle estime acceptable qu'exception soit

faite à la bonne pratique qui prévaut de ne pas compter de directeur d'unité dans la section 01 (et auparavant dans la 03). Il est convenu qu'il ne participera pas aux tourniquets.

1.2. Établissement des critères de la section

La section démarre sa session de printemps par la discussion de ses critères d'évaluation... Apprenant que ces critères ne seront de toute façon pas affichables pour les concours de cette année, elle diffère finalement leur révision à la session de printemps. Les critères en vigueur à un instant t sont disponibles sur le site du CoNRS : http://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/eval_acc.htm.

1.3. Bilan de la mandature 2012-16 de la section 01

Yorick Blumenfeld et Santiago Pita, président et secrétaire de la section 01 au cours de la mandature précédente (2012-2016), ont présenté un bilan des travaux de l'ancienne section à la nouvelle :

http://section01.in2p3.fr/pdf/Bilan_Section01_2012-2016.pdf

Au cours de la précédente mandature, la section a examiné 3000 dossiers et rédigé 2500 rapports : 759 évaluations de chercheurs, 1186 dossiers de concours CR/DR, 262 promotions, 256 primes, 71 médailles, 37 reconstitutions de carrière, 50 affectations et titularisations, 35 demandes d'éméritat, 102 délégations, 24 demandes diverses (mises à disposition, suivis post-évaluation, changement et rattachement de section), 60 demandes de subventions de colloques, 45 d'écoles thématiques, 16 tourniquets, 20 renouvellements d'unités, et 16 auditions de directeurs et directeurs adjoints. La section a également rédigé un rapport de conjoncture, dont l'élaboration nécessite un effort conséquent et donne lieu à peu de retours.

La section a travaillé de façon indépendante vis-à-vis de l'IN2P3. Tous ses classements ont été pris en compte, sans inversion. Suite à un tourniquet difficile, les résultats ne sont plus publiés de façon transparente sur le site web de la section mais transmis au directeur d'institut qui reçoit l'invitation de les diffuser au sein de son laboratoire. La liste des récipiendaires de la PEDR n'est également plus publiée par la section ni par le CNRS. Seules les statistiques sont publiées. La section soumet une liste élargie de personnes parmi lesquelles le CNRS choisit les récipiendaires. En ce qui concerne les évaluations des chercheurs, un léger durcissement des évaluations a été observé : six avis réservés ont été émis et un avis d'alerte. Quarante-et-un dossiers ont reçu un avis différé pour absence de rapport ou de documents manquants, une vingtaine de dossiers sont à suivre. La distinction entre « tout à fait satisfaisant » et « satisfaisant » a été conservée. Il s'agit d'une décision propre à la section 01, un vote a eu lieu à la Conférence des présidents du comité national (CPCN) qui s'est soldé par un refus d'appliquer de façon systématique cette nuance dans l'évaluation des chercheurs.

Le nombre de postes aux concours a baissé de 28% pour les postes CR et de 22% pour les postes DR non profilés, entre les deux mandatures précédentes. Environ dix postes sont ouverts chaque année pour chacune de ces deux catégories. Le nombre de postes blancs a diminué de 100%, tous les postes étant fléchés ou coloriés. Les modalités de sélection suivantes ont été appliquées :

- deux rapporteurs ont été désignés par dossier et ce dès le jury d'admission sur dossier ;
- quarante minutes d'audition ont été allouées par candidat, dont quinze minutes de présentation et quinze minutes de questions ;
- environ 30% des candidatures ont été rejetées au moment du jury d'admission sur dossier ;
- les candidats DR n'ont pas été auditionnés ;
- la section a travaillé en deux sous-jurys pour les auditions.

En termes de statistiques, les résultats des concours CR peuvent être résumés de la façon suivante :

- 33 embauches CR2 dont 27% de femmes, âge moyen 30,4 ans, 3,3 années après la thèse ;
- 6 embauches CR1 dont 1 femme, âge moyen 33,5 ans, entre 5 et 8 ans d'expérience après la thèse ;
- 28% des recrutés sont affectés à la physique des particules, 20% aux interfaces, 18% aux astroparticules et à la cosmologie, 15% à la physique nucléaire, 10% aux neutrinos, 8% à la physique hadronique.

Pour les concours DR2 :

- 60-70 candidats par an dont 22% de femmes ;
- l'âge moyen de présentation aux concours est de 45,3 ans (45,0 ans pour les hommes, 46,1 pour les femmes) ;
- 42 recrutements au cours de la mandature, dont 17% de femmes ;
- âge de recrutement 44,6 ans (avec un écart important entre hommes et femmes : 43,9 ans pour les hommes, 48,1 pour les femmes).

Pour les promotions DR1 :

- 31-34 candidats par an dont 14% de femmes, pour 8-9 promotions ;
- l'âge moyen de présentation aux concours est de 51,8 ans, 9 ans d'ancienneté en moyenne ;
- 35 promotions au cours de la mandature, dont 14% de femmes ;
- l'âge moyen de promotion est plus faible pour les femmes que pour les hommes 50,8 ans contre 52,0 ans.

Pour les promotions DRCE1 :

- 13-20 candidats pour 1-2 promotions par an ;
- 5 personnes promues pendant la mandature, âge moyen 58 ans, 7,4 années d'ancienneté ;
- 1 seule femme candidate, non promue.

Pour les promotions DRCE2 :

- 4-5 candidats pour 1 promotion par an ;
- 4 personnes promues pendant la mandature, âge moyen 60 ans, 3-4 années d'ancienneté ;
- 1 femme candidate, promue.

2. Politique générale

Note liminaire : les comptes rendus d'entretiens portés ci-dessous n'engagent que la section.

2.1. Entretien avec Reynald Pain

La section a eu une longue entrevue avec Reynald Pain, directeur de l'IN2P3. Le directeur a présenté un panorama des projets de l'IN2P3 pour l'année 2017 et a répondu à quelques questions.

L'IN2P3, conçoit, coordonne et anime

Reynald Pain présente la mission de l'IN2P3 en faisant référence à un extrait de l'arrêté du 29 avril 2016.

L'IN2P3 « conçoit, coordonne et anime des programmes de recherche nationaux et internationaux dans ses domaines de compétence... ». Sa mission est la recherche et développement telle qu'elle est définie par l'OCDE et le manuel de Frascati : « accroître la somme des connaissances... ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications... ». La notion de R&D recouvre ainsi trois activités, qui sont : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Dans un premier temps, une trentaine de programmes ont été identifiés. Il s'agit de :

- Le modèle standard de la physique des particules (SMPP) ;
- Le mélange et la violation de CP dans le secteur des quarks (CPVQ) ;
- L'origine, la nature, les masses et le mélange des neutrinos (NUMM) ;
- Les propriétés fondamentales de la matière en interaction forte (SIMP) ;
- La structure du nucléon (NUST) ;
- Les propriétés des noyaux atomiques (ATNP) ;
- La nucléosynthèse dans les étoiles et dans l'Univers (NSSU) ;
- La formation de la matière organique dans l'Univers (OMRU) ;
- La nature et l'origine des rayons cosmiques de haute énergie (HECR) ;
- L'origine des gammas de haute énergie (HEGA) ;
- L'inflation et le rayonnement cosmique micro-ondes (ICMB) ;
- Les propriétés de l'énergie noire (DENP) ;
- Les radionucléides dans l'environnement (RNUE) ;
- L'effet des radiations sur le vivant et les thérapies nucléaires (RLNT) ;
- Les filières et techniques innovantes de production d'énergie nucléaire (INET) ;
- Les tests de précision des interactions fondamentales (PTFI) ;
- La détection des ondes gravitationnelles (GWDD) ;
- La détection directe de matière noire (DMDD) ;
- Les détecteurs innovants pour la PN, PP et AP (INDE) ;
- L'utilisation des muons atmosphériques pour la tomographie terrestre et l'archéologie (AMEA) ;
- Les techniques d'imagerie nucléaire pour la santé (NITH) ;
- La production et l'accélération d'ions lourds stables et radioactifs (SRHI) ;
- Les cavités supraconductrices RF et les linacs de protons de forte puissance (SCPL) ;
- L'accélération laser-plasma, les collisionneurs à haute énergie et synchrotron (LPAC) ;
- Les sources innovantes d'électrons (INES) ;
- Les technologies et matériaux pour les systèmes optiques innovants (TMIO) ;
- Les techniques innovantes en instrumentation en PN, PP et AP (ITIN) ;
- Les architectures et infrastructures pour le calcul dans le domaine de la PN, PP et AP (CAIF) ;
- La science des données et du calcul, les algorithmes et la programmation dans le domaine de PN, PP et AP (DCAP).

Cette liste pourra être ajustée après l'actualisation en cours des activités et projets de l'institut. Les programmes sont constitués de « master projets » (MP), eux-mêmes déclinés en projets. Chaque MP est suivi par un directeur scientifique adjoint et est piloté par un responsable scientifique national nommé par l'institut et au besoin par un responsable technique. Les programmes peuvent être transverses aux directeurs adjoints scientifiques. Ils regroupent en moyenne 5 MP, ce qui correspond à 150 MP au total.

Ressources humaines 2017

L'IN2P3 est composé actuellement d'environ 500 chercheurs et 1300 IT. Après ajustement annuel du plafond d'emploi, les emplois suivants pourront être ouverts pour 2017 :

- 11 chercheurs permanents (un recrutement supplémentaire en comparaison à 2016) ;
- 29 post-doctorants (7 recrutements supplémentaires en comparaison à 2016) ;
- 27 NOEMI (5 recrutements supplémentaires en comparaison à 2016) ;
- 2 EPR ;
- 16 FSEP (fonction susceptible d'être pourvue) ;
- 12 CDD IT (2 recrutements supplémentaires en comparaison à 2016) ;
- 29 1/2 doctorants (7 recrutements supplémentaires en comparaison à 2016).

Les profils de postes sont définis à partir des demandes spécifiées par les directeurs d'unité dans l'interface DIALOG. Autant que faire se peut, les arbitrages prennent en compte de manière globale les besoins exprimés par les laboratoires en chercheurs, IT, post-doctorants et doctorants pour une période glissante de 3 ans.

Les demandes IT (NOEMI, FSEP) ont déjà été notifiées.

En ce qui concerne les chargés de recherche, neuf postes seront ouverts sur des postes fléchés thématiquement et géographiquement :

- Étude expérimentale des oscillations des neutrinos auprès des réacteurs (projets Double-Chooz et JUNO), au sein de l'équipe Neutrinos du laboratoire IPHC à Strasbourg ;
- Étude expérimentale des propriétés des noyaux auprès de l'accélérateur GANIL avec le détecteur AGATA, au sein de l'équipe Structure Nucléaire du laboratoire CSNSM à Orsay ;
- Recherches théoriques dans les domaines de la structure et des réactions nucléaires au sein de l'équipe de Physique Théorique de l'IPN d'Orsay ;
- Analyse de données du LHC en physique du quark b et mise à niveau du calorimètre de l'expérience LHCb au sein de l'équipe LHCb du LAL à Orsay ;
- Recherches théoriques et phénoménologiques aux collisionneurs, en particulier sur les extensions du modèle standard en physique des particules, au sein de l'équipe Théorie du LPSC à Grenoble ;
- Analyse de données du LHC en physique du Higgs et mise à niveau du trajectographe de l'expérience ATLAS en vue du fonctionnement à haute luminosité, au sein de l'équipe ATLAS du LPNHE à Paris ;
- Physique de l'inflation via l'étude expérimentale de la polarisation du fond diffus cosmologique avec le détecteur QUBIC, au sein de l'équipe Cosmologie du LAL à Orsay ;
- Étude expérimentale des oscillations des neutrinos atmosphériques avec le détecteur sous-marin KM3NET/ORCA, au sein de l'équipe Neutrino du CPPM à Marseille ;
- Étude expérimentale de l'énergie noire avec le projet LSST, au sein de l'équipe Cosmologie du LPC à Clermont-Ferrand.

Les concours « externes » suivants ont été également arrêtés :

- un CR1 « neutrinos aux accélérateurs » affecté à l'IPNL ;
- un DR2 « ondes gravitationnelles » affecté à l'APC.

Ces dernières ouvertures de poste s'accompagnent d'un post-doctorant et d'un doctorant pour le poste DR2 et d'un doctorant pour le poste CR1, qui seront recrutés l'année suivante. Le calendrier de recrutement des post-doctorants sera par ailleurs calqué sur le calendrier international, les postes seront ouverts en fin d'année.

Les contrats CDD chercheurs seront de deux ans et pourront être exceptionnellement prolongés d'une année. Un dossier d'homologation du CNRS à la norme européenne HRS4R est en préparation. Cette norme implique, entre autres choses, une diffusion large de l'offre des postes et l'implication de membres extérieurs à l'équipe concernée dans le processus de recrutement. Reynald Pain souhaiterait le cas échéant solliciter les membres de la section pour participer au recrutement.

Budget 2017

Le budget pour l'année 2017 est caractérisé par l'augmentation de la subvention de l'état de 41 M€ (pour un budget global de 2,6 G€). 40 M€ sont dévolus à des opérations salariales, 1 M€ viendra rejoindre les budgets des TGIR/IR, dont le budget total est de 110 M€.

Il y aura reconduction du FEI global du CNRS et donc de celui des instituts. Trois grands postes de dépenses peuvent être définis au niveau de l'institut : le SBNA (soutien aux expériences et au fonctionnement des laboratoires), les « projets d'instituts » et les TGIRs. Les ressources « propres » des laboratoires (ANR, appels d'offre européens, EX, contrats XFEL...) ont représenté un budget de 28 M€ en 2016, si on inclut les salaires qui représentent 50 à 70% du total.

Les budgets pour les TGIRs sont les suivants :

- EGO : 4,5 M€ en incluant les salaires, budget stable ;
- GANIL : 4,8 M€, en augmentation de +20% en deux ans ;
- FAIR : 1,5 M€, en augmentation de 0,2 M€ par rapport à 2016 ;
- ESS : 9,5 M€, en augmentation de 3,1 M€ par rapport à 2016 ;
- ULHC : 0,3 M€, pour la mise en place de financement pour les « upgrades phase 2 ».

L'augmentation des budgets TGIRs (hors ESS et FAIR) est ainsi de 0,6 M€. Le budget SBNA est stable à 9,8 M€, ce qui correspond à une légère baisse des budgets dévolus à la recherche du fait de l'augmentation des frais d'infrastructure et de fonctionnement. Le budget de l'institut pour les projets (infrastructures de recherche (IR), « actions communes » et « actions projets ») est lui en augmentation de 0,3 M€. Le budget « actions communes » qui regroupe les financements concernant les GDRs, l'international, les mises à jour logicielles (Cadence, CATIA,...) et d'autres dépenses communes est en forte augmentation, ce qui se traduit par une baisse sensible du budget alloué aux « actions projets » de 1M€, à 6.8 M€.

Éléments de politique scientifique

Reynald rappelle que tous les projets de recherche développés dans les laboratoires sont des projets de l'institut. Même s'ils ne sont pas financés directement par ce dernier. Ils s'appuient malgré tout sur des ressources et des moyens de l'institut.

Une des priorités de l'institut et de renforcer la « théorie » avec comme objectif le doublement (en deux ans) du soutien financier et l'augmentation des postes pour « phénoménologistes ».

Une autre priorité est le renforcement de la structuration nationale via la direction adjointe technique, la mise en place d'une politique pour les plateformes, de nouveaux GRD thématiques, des LIAs et des activités interdisciplinaires.

En ce qui concerne les grandes orientations scientifiques, les axes suivants ont été identifiés. Il s'agit d'orientations à moyen terme, à redéfinir en fonction d'éventuelles découvertes :

- Particules et hadronique : upgrade LHC, diversification, neutrinos ;
- Nucléaire et applications : GANIL/SPIRAL 2, applications santé énergie environnement (renforcer la structuration), neutrinos ;
- Astroparticules et cosmologie : CTA, matière et énergie noire, ondes gravitationnelles et neutrinos ;
- Accélérateurs et technologies : structurer et augmenter l'effort de recherche ;
- Calcul et données : développer l'effort de recherche.

Quelques initiatives structurantes ont déjà débuté en 2016. Il s'agit notamment de démarches de structuration nationale : création des GDR « Intensity frontier » et « Ondes gravitationnelles », prolongation du GDR « Terascale » en GDR international. D'autres GDRs sont à l'étude, GDR « Énergie-environnement », GDR « Énergie noire », GDR « Structure nucléaire », GDR « Radiochimie » ainsi que la mise en place de LIAs avec le Japon et l'Argentine.

Une évolution des LIAs est également envisageable, qui pourrait permettre de lier une thématique à plusieurs pays à la différence d'un accord établi entre deux lieux et plusieurs thématiques. La création d'UMIs, d'Unités mixtes internationales, notamment avec la Chine est également envisagée. Cette dernière unité permettrait le détachement de personnels tout en leur garantissant notamment la possibilité de répondre aux appels d'offres, etc.

Réponses aux questions diverses adressées à Reynald Pain

Sur le contour jugé parfois surprenant des programmes : Reynald souligne qu'il ne faut pas s'arrêter au libellé des programmes, mais considérer la liste complète des master projets, pour trouver des projets précis.

Sur le concours 01/04 aux neuf affectations précises et affichées pour neuf postes ouverts : Reynald affirme que plusieurs options ont été considérées, en particulier celle d'une liste d'affectations plus courte ou plus longue, mais que l'option choisie apparaît comme la meilleure. Établir un nombre de profils égal au nombre de postes permet de découpler la politique scientifique du recrutement, de factoriser les aspects. Cela a été fait par souci de simplification. Préciser les profils permet de discuter en amont de l'affectation, de s'affranchir de pressions au moment de l'affectation, de définir une politique scientifique cohérente et complémentaire en ce qui concerne également l'attribution de post-doctorants. Un autre aspect est la notion de mobilité, les chercheurs formés doivent être à même de changer de thématique. La mobilité est encouragée, il ne doit pas y avoir de barrière stricte, y compris entre théorie et expérience. L'âge de recrutement doit être rajeuni, il faut cibler le recrutement de jeunes chercheurs ayant l'expérience d'un post-doctorat, trois ou quatre ans après la thèse. De plus, l'expérience des années passées a montré que, par exemple, des candidats aux concours « LHC » ne se sont pas portés candidats aux concours « neutrinos ». Un seul concours permet aux candidats de postuler de façon plus naturelle à plusieurs profils. Enfin, la « pression », i.e. le nombre de candidats par poste, était également très différente dans le passé selon les concours, elle est uniforme avec un seul concours.

Suit une discussion contradictoire entre les membres de la section et le directeur sur les mérites et les périls d'un tel système. Comparé aux années précédentes, il offre en effet la possibilité d'une mobilité thématique. Mais il conserve également ses travers : autocensure ou dualité des candidats hors profil, rôle trop important des équipes d'accueil (il conviendra de les contacter pour qu'elles informent correctement les candidats), grippage du système en cas de désistement, impossibilité de postes

supplémentaires... Le recours à plus ou moins d'affectations affichées que de postes à pourvoir permettrait de minimiser la plupart de ses travers. La section rappelle qu'avant les concours des dernières années, la direction avait recours à des concours très ouverts qui fonctionnaient plutôt bien et n'ont jamais empêché ni politique scientifique ni mobilité à l'entrée. Le directeur estime que le système actuel est plus transparent.

La section souligne également que demander la rédaction de quatre projets de recherche n'est pas réaliste, et que l'emploi du terme « projets » dans le descriptif est malheureux. Elle s'emploiera à le clarifier sur son site web.

Finalement, il est convenu qu'il conviendra d'analyser le résultat de ce système et de le réviser si besoin. La procédure d'affichage au Journal officiel et sur la page web devra de toute façon être améliorée.

2.2. Motion

Suite aux discussions avec le directeur, la section adopte à l'unanimité la motion retranscrite ci-après¹ et qui concerne le « fléchage » des postes du concours n°01/04.

Motion de la section 01 du Comité national du 1^{er} décembre 2016, adoptée à l'unanimité

La section 01 du Comité national prend acte de l'annonce du concours 2017 n°01/04 (neuf postes CR2), telle qu'elle lui est présentée ce jour :

http://gestionoffres.dsi.cnrs.fr/fo/offres/detail-fr.php?&offre_id=4.

Celle-ci fait suite à la publication au Journal officiel en date du 27/11/2016.

La section fait part de ses réserves et de ses inquiétudes quant aux contraintes thématiques et géographiques extrêmes qui équivalent à un « fléchage » de tous les postes. La section précise que ces contraintes ne doivent pas compromettre la diversité des candidatures à ce concours.

La section 01 rappelle à la direction de l'IN2P3 les recommandations des conseils scientifiques du CNRS de septembre 2015 (1) et de l'IN2P3 de février 2016 (2) qui soulignent les effets indésirables induits par des profils de postes trop contraints.

Sans remettre en cause les prérogatives de la direction de l'IN2P3 quant à la définition de la politique scientifique de l'institut, la section 01 dressera le bilan du concours n°01/04 et demande à être associée à une éventuelle révision de l'affichage des postes pour les concours ultérieurs.

(1) http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2015/Reco_Flechage_et_coloriage_postes_CR_24-25_sept_15.pdf

(2) http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2015/CS_IN2P3_recommandation_flechage-coloriage_des_postes.pdf

Destinataires

- Alain Fuchs, président du CNRS ;
- Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science ;
- Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources ;

¹ Le lien (2), erroné à l'adresse <http://section01.in2p3.fr/pdf/motion-20161201.pdf>, est ici corrigé.

- Pierre Coural, directeur des ressources humaines ;
- Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique du CNRS ;
- Bertram Blank, président du Conseil scientifique de l'IN2P3 ;
- Reynald Pain, directeur de l'IN2P3 ;
- Ursula Bassler, directrice adjointe de l'IN2P3 ;
- Volker Beckmann, Jean-Luc Biarrotte, Sylvain David, Fanny Farget, Berrie Giebels, Patrice Verdier, directeurs adjoints scientifiques de l'IN2P3.

3. Évaluation des unités

3.1. Directions d'unité

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction et de direction adjointe d'unité. La section rencontre l'intéressé(e) et émet son avis après discussion. Dans le présent exercice, cela concerne la direction adjointe de l'IPHC, la direction de l'UPR 3266 (GANIL), la direction adjointe du CENBG ainsi que la direction et la direction adjointe de l'IPNO. La section émet un avis très favorable à toutes ces demandes.

Avis très favorable à la nomination des directions suivantes

- Navin Alahari à la direction de l'UPR 3266 du GANIL ;
- Stéphane Blanc à la direction adjointe de l'IPHC ;
- Stéphane Grévy à la direction adjointe du CENBG ;
- Michel Guidal à la direction de l'IPNO ;
- Bruno Espagnon à la direction adjointe de l'IPNO.

3.2. Groupements de recherche (GDR)

3.2.1. Création du GDR « Ondes gravitationnelles »

Les membres de la section tiennent à honorer la mémoire de Pierre Binetruy qui a présenté, durant cette session d'automne, le GDR « Ondes gravitationnelles », avec sa vision fédératrice et son enthousiasme habituel. Très touchés par sa disparition quelques mois seulement après cette entrevue, ils tiennent à s'unir aux témoignages de la communauté pour saluer une fois encore sa stature scientifique hors norme et sa grande générosité. Ils souhaitent exprimer ici leur tristesse liée à cette perte prématurée.

Avis très favorable à la création du GDR « Ondes gravitationnelles »

Pierre Binetruy a présenté devant la section le projet de création du GDR « Ondes gravitationnelles ». Celui-ci a pour but de rassembler la communauté française. Cinq instituts du CNRS sont concernés (IN2P3, institut principal, INP, INSU, INS2I et INSMI, avec possible implication de l'INSIS) ainsi que quatre sections du Comité national (les sections 01, 02, 04, 17). Les organismes CEA, ONERA et CNES sont également associés. Environ deux cents chercheurs de quarante-quatre laboratoires ont déjà manifesté leur intérêt pour ce GDR. Il s'agit de lever la timidité, de permettre à de nouveaux physiciens de joindre la communauté, par la mise en commun d'expertise et d'originalité. Ce GDR œcuménique aura pour objectif de couvrir les thèmes suivants : exploration de l'Univers avec les ondes gravitationnelles, observations complémentaires en ondes électromagnétiques et neutrinos, tests de physique fondamentale, tests de physique nucléaire. Le GDR sera structuré de façon à mélanger les communautés dans les groupes de travail. Un bureau et un Conseil scientifique, constitué de 15 membres cooptés afin d'assurer une bonne représentation de toutes les communautés, supervisera le travail du GDR. Le Conseil scientifique choisira les thèmes pour cimenter les communautés ainsi que les responsables de groupe.

La section encourage les responsables du GDR à renforcer davantage les liens avec la communauté multi-messagers et avec les physiciens nucléaires. Le budget demandé, 50 k€ par an, semble également modeste au vu du grand nombre de participants impliqués.

Le GDR « Ondes gravitationnelles » doit être soutenu de façon prioritaire. La section 01 donne donc un avis très favorable à sa création.

3.2.2. Création du GDR « Intensity Frontier »

Avis très favorable à la création du GDR « Intensity frontier »

La section évalue la demande de création du GDR « Intensity frontier » porté par Francesco Polci et Aoife Bharucha. La proposition de GDR « Intensity frontier » regroupe quinze laboratoires : neuf de l'IN2P3 (CPPM, IPN, IPNL, IPHC, LAPP, LAL, LPC, LPNHE, LPSC), quatre de l'INP (CPT, LAPTH, LPT, LPTHE), un de l'INSU (CRAL) et un institut du CEA (IPhT). La section 01 est évaluatrice principale, la section 02 est évaluatrice secondaire.

Ce groupement a pour but principal de renforcer les liens entre expérimentateurs et théoriciens travaillant sur la physique des saveurs en France. Il s'agit d'un domaine particulièrement propice à la recherche de nouvelle physique, qui pourrait se manifester soit par d'éventuelles déviations par rapport aux prédictions du modèle standard, soit par l'observation de processus fortement supprimés ou inexistant dans ce modèle. La communauté française est très active et ses contributions reconnues, tant sur le plan théorique qu'expérimental. Les expérimentateurs sont principalement impliqués sur l'expérience LHCb, mais d'autres expériences telles qu'ALICE ou COMET sont également représentées dans cette proposition. Outre les deux directeurs, un comité scientifique et un comité de groupement sont prévus pour assurer le fonctionnement du GDR, fondé sur des réunions plénières annuelles ou bisannuelles et des ateliers thématiques plus fréquents.

Six thématiques sont proposées : violation de la symétrie CP ; désintégrations rares, radiatives et semileptoniques des mésons B ; physique du charme et des kaons ; production des saveurs lourdes et spectroscopie ; interaction entre saveurs des quarks et saveurs leptoniques ; et futures expériences. Dans toutes les thématiques affichées, le but est également d'inclure dans la réflexion les expériences dans lesquelles les laboratoires français ne sont pas encore impliqués telles que Belle II, NA62 ou KOTO, en invitant des membres de ces collaborations à intervenir lors des réunions et ateliers du GDR. Enfin, le groupement propose d'organiser la réflexion collective sur les futurs projets, à la fois auprès de machines de grande intensité et auprès d'expériences de grande échelle ou à basse énergie, afin d'identifier les projets les plus prometteurs et y apporter des contributions clés.

Le GDR « Intensity frontier » doit être soutenu de façon prioritaire. La section 01 donne donc un avis très favorable à sa création.

3.3. Écoles et colloques

Après discussion avec la direction de l'IN2P3 et conformément à de nombreuses autres sections, il a été décidé que la section ne statuerait pas sur les *colloques* comme il était d'usage au cours des précédentes mandatures. Parmi les raisons évoquées, citons le fait que certains colloques ne passaient pas devant la section à cause de leur calendrier, l'absence de critères clairs et utiles à la direction, et l'absence de retour sur les décisions prises. La décision pour ces colloques ne relève *in fine* que de la direction, et l'avis de la section ne semble pas nécessaire.

En ce qui concerne les *écoles* thématiques qui relèvent de la formation permanente, l'avis de la section est statutaire et elle émet un avis très favorable sur les onze écoles proposées. Elle s'interroge néanmoins sur l'attribution de moyens de la formation permanente à des manifestations qui pourraient s'apparenter

à des conférences. Si elle reconnaît que celles-ci ont un rôle important dans la diffusion des connaissances et la formation permanente des chercheurs, elle souhaiterait mieux comprendre la répartition des moyens alloués et mieux définir les critères d'évaluation à considérer.

La situation des colloques et écoles thématiques sera revue avec la direction à la session de printemps.

Avis très favorables pour écoles thématiques

- École de Gif 2017 ;
- École Joliot-Curie 2017 « New views on radioactivities » ;
- École PHYSDT17, « De la physique au détecteur » ;
- Cosmologie2020, « La science des futurs grands relevés cosmologiques »;
- Interactions électrofaibles et théories unifiées (Rencontres de Moriond) ;
- Le CMB de A à Z, « Les enjeux et les défis du CMB comme sonde cosmologique » ;
- Ondes gravitationnelles et gravitation expérimentale (Rencontres de Moriond) ;
- PhysTeV, « La physique du TeV aux collisionneurs » ;
- QCD master class, « Master class sur la théorie de l'interaction forte » ;
- QCD et Interactions Hadroniques à Haute Energie (Rencontres de Moriond) ;
- Very High Energy Phenomena in the Universe (Rencontres de Moriond).

4. Évaluation des chercheurs

4.1. Promotions des chercheurs

4.1.1. Promotions CR1

La section a admis tous les candidats, soit onze personnes.

| Prénom Nom | Rang | Unité |
|------------------------|---------------------------|----------|
| Yasmine Amhis | 1 ^{ère} ex aequo | LAL |
| Maximilien Chefdeville | 1 ^{er} ex aequo | LAPP |
| Jérôme Degallaix | 1 ^{er} ex aequo | LMA |
| Xavier Doligez | 1 ^{er} ex aequo | IPNO |
| Raphaël Dupré | 1 ^{er} ex aequo | IPNO |
| Antoine Lemasson | 1 ^{er} ex aequo | GANIL |
| Jean-Philippe Lenain | 1 ^{er} ex aequo | LPNHE |
| David Longuevergne | 1 ^{er} ex aequo | IPNO |
| Bogdan Malaescu | 1 ^{er} ex aequo | LPNHE |
| Alexandre Shabetai | 1 ^{er} ex aequo | Subatech |
| Kamila Sieja | 1 ^{ère} ex aequo | IPHC |

4.1.2. Promotions DR1

La section a reçu et étudié trente-neuf candidatures. Elle en classe dix. Seul le candidat classé 10^e n'a pas été promu.

| Prénom Nom | Rang | Unité | Résultat |
|------------------------|-----------------|--------------|----------|
| Ubirajara Van Kolck | 1 ^{er} | IPNO | Oui |
| Olivier Drapier | 2 ^e | LLR | Oui |
| Emmanuel Monnier | 3 ^e | CPPM | Oui |
| Daniel Heuer | 4 ^e | LPSC | Oui |
| Corinne Goy Henningsen | 5 ^e | LAPP | Oui |
| Gilbert Duchêne | 6 ^e | IPHC | Oui |
| Stéphane Plaszczynski | 7 ^e | LAL | Oui |
| Jean-Antoine Scarpaci | 8 ^e | CSNSM | Oui |
| Pascal Perret | 9 ^e | LPC Clermont | Oui |
| Michel Guidal | 10 ^e | IPNO | Non |

4.1.3. Promotions DRCE1

La section a reçu et étudié dix-neuf candidatures. Elle en classe deux.

| Prénom Nom | Rang | Unité | Résultat |
|------------------|-----------------|----------|----------|
| Marek Lewitowicz | 1 ^{er} | GANIL | Oui |
| Barbara Erazmus | 2 ^e | SUBATECH | Oui |

4.1.4. Promotions DRCE2

La section a reçu et étudié quatre candidatures. Elle en classe une.

| Prénom Nom | Rang | Unité | Résultat |
|-----------------|-----------------|-------|----------|
| Jean Karyotakis | 1 ^{er} | LAPP | Oui |

4.2. Affectations des entrants

La section examine les affectations des nouveaux entrants et les estime être en adéquation avec les projets de recherche proposés au moment des concours. Elle propose les directeurs de recherche suivants :

| Prénom Nom | Grade | Unité | Directeur de recherche |
|------------------------|-------|----------|------------------------|
| Emmanuel Chauveau | CR2 | CENGB | Christine Marquet |
| Rachel Delorme | CR2 | IMNC | Yolanda Prezado |
| Marc Ernoult | CR2 | IPNO | Xavier Doligez |
| Josquin Errard | CR2 | APC | Ken Ganga |
| Narei Lorenzo Martinez | CR2 | LAPP | Emmanuel Sauvan |
| Laure Massacrier | CR2 | IPNO | Christophe Suire |
| Adrien Matta | CR2 | LPC CAEN | Nigel Orr |
| Jean-Baptiste Sauvan | CR2 | LLR | Yves Sirois |
| Mariangela Settimo | CR2 | SUBATECH | Frédéric Yermia |
| Dimitris Varouchas | CR1 | LAL | David Rousseau |

La section émet également un avis favorable à l'affectation de tous les DR2 nouvellement promus, déjà en poste dans les laboratoires.

4.3. Médailles du CNRS

4.3.1. Bronze

La section a reçu quatorze propositions de médaille de bronze, couvrant de façon assez représentative les activités de l'IN2P3. Elle propose, pour la médaille de bronze : Matthieu Renaud, du LUPM.

4.3.2. Argent

La section a reçu neuf propositions de médailles d'argent. Elle propose, pour la médaille d'argent : Frédérique Marion, du LAPP.

4.4. Reconstitutions de carrières

La section a émis un avis favorable à la prise en compte de l'intégralité des services pour tous les chargés de recherche :

- Rachel Delorme, IMNC ;
- Vladimir Gligorov, LPNHE ;
- Grégoire Henning, IPHC ;
- Laure Massacrier, IPNO.

4.5. Titularisations

La section a émis un avis favorable pour les titularisations de tous les stagiaires :

- Pauline Ascher, CR2, CENBG ;
- Julien Billard, CR2, IPNL ;
- Anthea Fantina, CR2, GANIL ;
- Grégoire Henning, CR2, IPHC ;
- Carla Macolino, CR1, LAL ;
- Élisabeth Petit, CR2, LPSC ;
- David Sanchez, CR2, LAPP.

4.6. Cas particuliers

Changement d'affectation

- Anselmo Meregaglia, de l'IPHC au CENBG, avis favorable ;
- Christelle Schmitt, du GANIL à l'IPHC, avis favorable ;
- Vincent Tisserand, du LAPP à LPC Clermont, avis favorable.

Renouvellement de mise à disposition

- Jérôme Margueron, renouvellement de mise à disposition (jusqu'à fin août 2018) à l'Université de Washington, avis favorable.

Rattachement à la CID 50

- Gabriel Chardin, avis favorable.

Demande non statutaire

- Cvetan Cheshkov, mise à disposition pour 9 mois en 2017 au CERN, avis favorable.

La section remarque que certaines demandes de renouvellement de mise à disposition, ou de changements d'affectation arrivent au-delà de leur date effective. Elle s'efforcera à clarifier les démarches administratives.

4.7. Suivi de l'activité des chercheurs

138 avis tout à fait satisfaisants, 3 avis satisfaisants, 3 avis différés.

La section a évalué l'activité des chercheurs de l'IMNC, du CSNSM, du LAL, du LLR, de LUPM et de l'IPNO. Elle diffère son avis pour trois chercheurs n'ayant pas déposé de rapport, dont deux départs à la retraite. Elle juge l'activité de 138 chercheurs tout à fait satisfaisante et seulement satisfaisante pour trois chercheurs.